

# Espace d'expression des groupes politiques du Conseil général

## DE LA GAUCHE...

### Majorité départementale

#### Décentralisation : « Agir plutôt que subir »

■ Et un de plus ! Après le rapport du cabinet Ernst & Young en avril 2005, c'est aujourd'hui la société de conseil indépendante KPMG qui confirme le manque total de marges de manœuvre financière des collectivités locales. Deux ans après le vote, à la hussarde, de l'acte II de la décentralisation, moyen détourné pour l'Etat de se désendetter en chargeant la barque des collectivités, le

compte n'y est toujours pas !

Selon ce dernier rapport, 90 % de la hausse des dépenses de fonctionnement des Départements entre 2004 et 2005 ont été subis. Ainsi les Départements sont de moins en moins maîtres de leurs politiques. Les collectivités territoriales sont reléguées à un simple rôle de chambre d'enregistrement des décisions prises par

le gouvernement, au mépris de leur indépendance pourtant garantie par la Constitution.

A quelques mois des échéances électorales, il faut rappeler que les Départements, étranglés financièrement, ont de plus en plus de mal à assurer leur rôle de solidarité, au détriment de tous et, notamment, des plus modestes. Une nouvelle vision de la décentralisation

doit donc émerger, avec une répartition claire des compétences entre les différents niveaux de collectivités et des transferts intégralement compensés financièrement.

Demain la Gauche devra remettre la confiance au cœur des relations entre l'Etat et les collectivités territoriales.

## ... A LA DROITE

### Opposition départementale

#### Au sujet de la coopération décentralisée...

■ Max Micoud, conseiller Général de Grenoble et membre de la Commission « Développement économique » apporte quelques réflexions sur le mode de répartition des subventions :

Dans le cadre de la coopération décentralisée et plus particulièrement dans les relations internationales, le Conseil général s'est toujours positionné comme étant un partenaire fiable et raisonnable.

Au budget primitif 2006, une somme de 130 000 euros a été attribuée pour ce domaine.

La dernière répartition mensuelle

nous incite cependant à quelques réflexions :

- Il a été voté une série de subventions entre 1 000 et 5 000 euros à des associations concernant essentiellement des pays africains. Nous doutons que ce saupoudrage corresponde aux besoins réels et identifiés dans ces régions du monde. Par exemple, il nous paraît peu judicieux de subventionner sept enseignants isérois pour se rendre dans le village de Bakir au Maroc avec pour seul objectif d'apporter leur expérience pédagogique. Notre questionnement ne portant pas sur la qualité des intervenants mais sur l'évaluation de la mission. Comme autre exemple, nous pensons qu'il y a d'autres ma-

nières de développer la culture d'origine des immigrés italiens du département de l'Isère en proposant un musée de l'immigration (notamment dans l'ancien Palais de justice) plutôt que d'apporter un soutien à une association ayant comme but l'aide sociale.

- Il nous paraît peu rationnel d'abonder en subventions des objectifs déjà pris en charge par l'Etat. Ainsi, le développement de la francophonie est assuré par des conseillers culturels dans toutes les ambassades. Nous proposons de subventionner l'apprentissage de la langue française à deux niveaux :

- au niveau scolaire sous la forme d'échanges

- au niveau étudiants pour ceux engagés dans une filiale économique au profit des investissements d'entreprises régionales à l'étranger.

- Enfin, nous sommes sensibilisés aux problèmes de santé auxquels participent de nombreuses associations de l'Isère.

Mais plutôt que de saupoudrer, nous proposons un regroupement de toutes ces associations afin de mieux cibler les besoins sanitaires des pays demandeurs et améliorer ainsi l'efficacité des associations eu égard à notre participation.